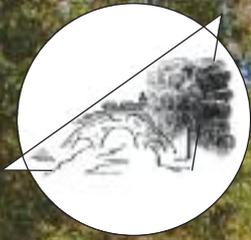
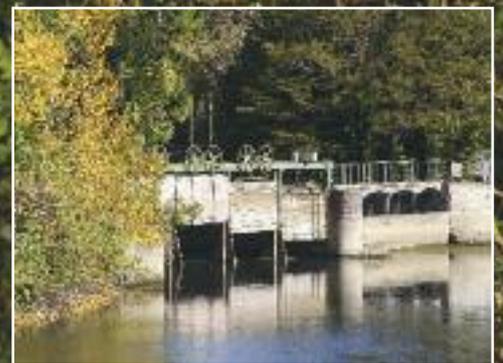
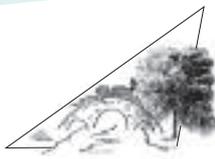


BULLETIN MUNICIPAL DE SAUSSAY
N° 27 - JANVIER 2016



S
A
U
S
S
A
Y





SOMMAIRE

■ Le mot du Maire	1
■ Cantine scolaire de Saussay	2
■ Accueil de loisirs	2
■ Bibliothèque	3
■ Les conseillers départementaux	3
■ Club de l'Amitié	4-5
■ Association des Anciens combattants	5
■ Comité des fêtes	6-7
■ Association Yoga Détente	8
■ Transports	9
■ Exposition d'Artisanat d'Art	10
■ Agglo de Dreux	11
■ Réunion du conseil municipal	12 à 17
■ Le Chalet des Aulnes	18
■ Météorites	19
■ Activités et loisirs	20-21
■ Plan de la commune	22
■ La Croix Job	23
■ Etat civil	24
■ Adresses utiles	25-26

Bulletin municipal n° 27
Janvier 2016
Rédaction - Diffusion - Publicité
Mairie de Saussay
Directeur de la rédaction
GOURDES Patrick
Commission de rédaction
LE BRAS Yvonne
DEBRAY Annick
CORDEAUX Jean-Michel
FAUCHEUR Laurent
MARSAUD David
Mise en page - Impression
Christine Coudrier
26, rue du Puits - 27730 Bueil
Tél. 09 64 259 259

Rappel de quelques règles recommandées pour favoriser de bonnes relations dans le village

ARRÊTÉ PREFECTORAL n° 1052 DU 21.06.1996

CHIENS : la divagation en est strictement interdite par mesure d'hygiène et de sécurité. La responsabilité des possesseurs d'animaux est grandement engagée.

Il existe des textes faisant obligation aux propriétaires de chiens de prendre toutes dispositions pour que les aboiements répétés ne troublent pas la tranquillité du voisinage. Il est rappelé que les chiens sont interdits dans le cimetière.

Il est aussi rappelé à tous les détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie de les déclarer en Mairie et les chiens doivent être sortis dans les rues muselés et menés par un adulte.

TONTE DES PELOUSES ET TRAVAUX DE BRICOLAGE : les travaux avec tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

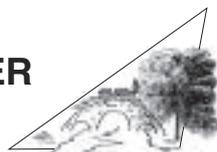
LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE D'APPEL DE PREPARATION À LA DEFENSE

Vous avez eu 16 ans, dans les trois mois qui suivent votre anniversaire, les jeunes français (garçons et filles) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile sur présentation des pièces suivantes : pièce d'identité, justificatif de domicile et livret de famille des parents.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de défense. Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

FEUX DIVERS

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 2013210-0001 du 29 juillet 2013, les feux sont interdits toute l'année. En cas de non-respect de cette interdiction, les services de gendarmerie sont habilités à verbaliser.



Le mot du Maire

Dans cette période troublée, endeuillée par les attentats et la menace terroriste, nous espérons le retour de la paix, la fraternité et le respect mutuel, pour que notre communauté de citoyens reste unie.

Cette année ont été réalisés :

- L'enfouissement des réseaux électriques rue des Terres Noires et rue du Pont Saint Jean.
- La première tranche d'assainissement des eaux pluviales rue de la Pierre Grise.

Nous sommes toujours dans l'action sur les divers dossiers que nous traitons actuellement :

- Travaux de continuité des eaux pluviales : Nous avons été obligé de reporter de quelques mois les travaux de continuité des eaux pluviales rues du Centre et des Has et l'aménagement de sécurité rues du Centre et d'Anet (de l'impasse du Lavoir à l'impasse de la Passerelle). Ces opérations initialement prévues fin 2015 débiteront au printemps 2016. Nous n'avons pas l'autorisation de la MISE (Mission Inter-Services de l'Eau) qui est indispensable pour la création du bassin de rétention. Des sondages ont été effectués. Nous en profiterons également pour remplacer les canalisations d'eau potable.

Nous le savons tous, le contexte économique et social est très fragilisé : la réduction importante des dotations, les réformes territoriales nous obligent à revoir notre fonctionnement. Faire aussi bien avec moins de moyens, ce sont nos obligations.

Bien d'autres dossiers sont en cours et je suis toujours à votre disposition pour les évoquer et vous renseigner.

Je conclus en remerciant tous les annonceurs et vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2016.

Patrick GOURDES



■ Cantine scolaire de Saussay

Depuis son ouverture en septembre 2001, l'effectif du restaurant scolaire de Saussay ne cesse d'augmenter, passant de 38 enfants à une centaine aujourd'hui.

Différents repas à thème sont toujours proposés, ainsi que des animations comme la coupe du monde de Rugby.

Nous avons également participé à un concours de dessins sur les fruits, organisé par notre fournisseur de repas "Yvelines Restauration". Chaque enfant était invité à faire un dessin. Ensuite les enfants ont procédé à un tirage au sort. Le dessin choisi a été envoyé pour le concours mais malheureusement notre dessin ne l'a pas emporté. Félicitations à tous les participants.

Les fruits locaux et de saison sont régulièrement au menu.

La semaine du goût toujours appréciée avait comme thème les herbes aromatiques. A cette occasion quelques enfants en ont apporté de leur jardin, ce qui nous a permis d'en découvrir certaines.

Nous vous informons que les menus sont accessibles sur notre site internet "www.Saussay.fr".

- Pour toute information ou question, vous pouvez contacter la responsable Mireille qui est à votre disposition au 02 37 41 99 26 de 10h à 15h30.

La responsable : Mireille

■ L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est un service proposé par l'Agglo du Pays de Dreux. Il regroupe les services de périscolaire, accueil des mercredis, des vacances et les TAP (temps récréatifs).

- Vous pouvez retrouver ces services sur le site : www.dreux-agglomeration.fr
à l'onglet : enfance, jeunesse, famille et sport.

L'accueil de loisirs d'Anet, Sorel-Moussel et Saussay est dirigé par Emery Stéphanie et Roger Virginie.

- Vous pouvez les joindre au 06 30 13 90 39 ou par email : alsh.anet@dreux-agglomeration.fr.

Le périscolaire de Saussay se situe dans les locaux de l'école à côté de la cantine. Les enfants sont accueillis de 7h à 8h35 puis de 16h30 à 19h par Marie-Christine Hofmann et Justine Spilers.

Cette année, nous accueillons **en moyenne 12 enfants le matin et 25 le soir**. En TAP, nous avons en moyenne 24 enfants scolarisés en écoles maternelle et 34 en primaire.

La fréquentation des TAP est plus importante le vendredi car le jeudi les enfants peuvent bénéficier des actions mises en place par les enseignantes.

Un accompagnement et suivi individuel ont été mis en place pour les petits qui fréquentaient la structure pour la première fois. Les plus grands se familiarisaient avec les coins permanents et les jeux de cohésion.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS SONT :

- Veiller au rythme de l'enfant,
- Favoriser le choix de l'enfant,
- Permettre une ouverture socio-culturelle par une déclinaison des droits de l'enfant.

Le projet de structure reprend donc cette déclinaison en exploitant **le thème : "la découverte du monde"**. Entre chaque vacances scolaires, les enfants pourront découvrir un continent au travers des différentes activités qui leur seront proposées par les animatrices (exemple : de septembre à octobre l'Asie).

Entreprise GOURDES SARL

Au service de l'habitation depuis 1983

11, rue de Sorel - 28260 Saussay
Tél. 02 37 41 92 00

Maçonnerie générale
Restauration - Rénovation
Aménagement intérieur & extérieur

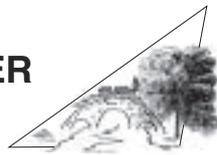
email : entreprisesgourdes@orange.fr

MENUISERIE EURL FORTIER Gilbert

Agencement Décoration / Rénovation
Bâtiment / Cuisine rustique et moderne
Déposant Sogal
Escalier et portail / Fenêtre PVC - Bois - Alu
Appentis / Charpente bois

30, rue des Has
28260 SAUSSAY
email : gilbert.fortier28@orange.fr

Tél. 02 37 41 95 80
Port. 06 81 20 34 90



■ *Bibliothèque*

La bibliothèque est gratuite et mise à la disposition de tous, les mercredis de 14h à 15h30 et les samedis de 10h à 11h30, sauf pendant les vacances scolaires.

Nous avons un panel de livres, pour petits et grands, renouvelé, tous les ans par l'achat de livres, avec la subvention votée par le conseil municipal.

Un partenariat avec la bibliothèque d'Oulins permet d'accroître encore le choix.

Nous aimerions avoir un peu plus de visiteurs et nous vous rappelons que des bénévoles sont à votre disposition pour vous conseiller.

Venez nombreux avec vos enfants, découvrir la joie de lire bandes dessinées (BD), romans, policiers et bien d'autres ouvrages attractifs.

Nous adressons nos remerciements aux généreux donateurs.

Nous recherchons plus particulièrement des bandes dessinées (BD) et des albums pour les petits.



Les Bénévoles (de gauche à droite) : Danièle, Annie, Odette et Haidi

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

du Canton d'Anet élus en mars 2015 sont :
Evelyne LEFEBVRE et Francis PECQUENARD

Ils sont à votre service dans les domaines suivants :

E. Lefebvre au niveau de la Solidarité, de la Santé publique et du Lien social, de l'Education (collèges), de la Culture, du Sport et de la Vie associative,

F. Pecquenard au niveau des Infrastructures (voirie, sécurité), de la Mobilité et du Très Haut Débit, du Développement et de l'Equilibre des territoires, de l'Emploi et de l'Attractivité.

Leurs coordonnées :

evelyne.lefebvre@eurelien.fr - Tél : 06 07 25 97 25

francis.pecquenard@eurelien.fr - Tél : 06 87 50 38 31

So Dis Co

COLORANTS POUR THERMOPLASTIQUES

Etude de tous coloris
du contretypage à la fabrication
en mélange Maître et colorants poudres
sur tous supports (PS. ABS. PP. PE. PA. PC. PBT. Etc)

20, rue d'Anet - 28260 SAUSSAY - Tél. 02 37 62 21 84

ELECTROMAT

Vincent Cordier - 06 30 63 34 72

Terrassement - Viabilisation

Location d'engins

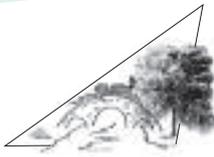
Location de bennes

Démolition - Récupération

ZA La Ferme de l'Isle - Route de Sorel 28260 SAUSSAY

Tel : 02 37 41 71 86 - Fax : 02 37 41 79 86

www.electromat.fr



■ Club de l'Amitié

L'assemblée générale de notre club s'est tenue le 15 janvier 2015 dans la salle communale de Saussay, devant un auditoire de 75 personnes que nous remercions vivement de leur présence. Le bilan financier de 2014 a été unanimement approuvé et le bureau reconduit dans ses fonctions.

A l'issue de l'assemblée, nous avons procédé au renouvellement des adhésions, puis nous avons partagé la traditionnelle galette des rois et le pot de l'amitié.

Comme son nom l'indique, le Club de l'Amitié de Saussay n'est pas seulement réservé aux personnes dites "du troisième âge". Il est ouvert à toutes et à tous : jeunes retraité(e)s, personnes isolées souffrant de la solitude ou du manque de liens sociaux.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons autour de nos tables de jeux, le jeudi après-midi à partir de 14h, au rythme d'un jeudi tous les quinze jours. Un goûter y est servi pour le plaisir de tous, durant lequel les conversations vont bon train dans une atmosphère conviviale.

Et c'est sans oublier, les moments venus, une après-midi "crêpes" pour la Chandeleur, la fête des Grand-mères où chacune repart avec une petite plante fleurie, les "Nids de Pâques" et la "Bûche de Noël" accompagnés de Vin Pétillant.

Mes prévisions de sorties pour 2015 ont été assez bousculées ! Alors qu'un car complet avait été réservé depuis juin 2014 pour le "Concert du Nouvel An - Valses de Vienne" devant avoir lieu le 15 janvier 2015 au Palais des Congrès de Paris, les organisateurs ont annulé leur tournée entière. Il m'a fallu retrouver au pied levé un spectacle à proposer aux inscrits qui, faute de Valses de Vienne, ont pu admirer les prouesses des artistes du Cirque National de Chine, l'Etoile Rouge qui s'est produite à St Marcel le 28 janvier. Evidemment certains se sont désistés et nous n'avons réuni que 35 personnes !

Deux sorties programmées dans le cadre d'opérations publicitaires : Vaux-le-Vicomte le 21 avril et Fontainebleau (Musée des Trains) le 12 mai, pourtant attrayantes, ont dû être annulées faute de participants, le seuil minimum de 35 personnes n'ayant pas été atteint.

Plus récemment, à cause des événements tragiques qui ont frappé notre Nation le vendredi 13 novembre, le spectacle opérette "Valses de Vienne" prévu à St Marcel le 15 novembre a été annulé et reporté au dimanche 6 décembre.

Le Club de l'Amitié rend hommage aux innocentes victimes des actes terroristes.

Tout au long de l'année, j'ai néanmoins eu le plaisir d'organiser les manifestations suivantes :

- 19 février : Repas de "Choucroute", animation musicale assurée par Patrick CHANU en l'absence de Claude PELEGRIS souffrant, loterie. Ambiance particulièrement festive partagée avec 85 convives.
- 7 mars : "Holiday on Ice" au Zénith de Paris. A la sortie du spectacle, le car nous a conduits à la redécouverte des monuments mythiques de Paris. Et pour terminer cette journée, nous nous sommes retrouvés à l'Auberge du Cheval Blanc à Chérisy, où chacun a apprécié une "assiette anglaise" après avoir levé une flûte de Kir.

- 23 avril : repas de Printemps (73 personnes) en musique avec Claude PELEGRIS et loterie. Toujours grand succès.



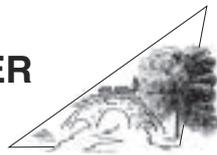
- 19 mai : participation "Théâtre - Célimène et le Cardinal" sur invitation du Dianetum à Anet. 20 personnes.
- 19 juin : dernier voyage avant les vacances - Culture florale et Corniche Angevine. D'abord accueillis par l'horticulteur qui a offert une plante à chacun, nous avons lors de notre déjeuner au "Poisson d'Argent" pu déguster les vins accompagnant chaque mets servis par le vigneron. Un véritable délice ! Vint ensuite la ballade en petit train à travers les vignes. 46 personnes.

Après deux mois de vacances, le Club a repris le jeudi 3 septembre.

- Vendredi 18 septembre : "Calvados et Bord de mer" - Visite de la Distillerie Calvados Boulard, déjeuner dans les Tonneaux du Père Magloire, mini-croisière sur la Seine, Pont de Normandie, Honfleur. 40 personnes.



Visite de la Distillerie Calvados Boulard



- Mardi 13 octobre : démonstration publicitaire Proconfort - déjeuner - après-midi jeux. 16 personnes.
- 17 octobre : participation à la "Semaine bleue" organisée par Anet au Dianetum. Tarif réduit pour pièce de théâtre "Amours et Coquinerie". 33 personnes.
- 22 octobre : repas d'automne (81 personnes) - Musique, loterie. Beaucoup d'ambiance.
- 27 novembre : sortie publicitaire "Bleu Voyage" - Démonstration et déjeuner en région parisienne - Croisière commentée de 2 heures en Bateau-Mouche sur la Seine - Illuminations de la Concorde aux Champs Elysées.
- 17 décembre : et pour terminer l'année en beauté... Cabaret music-hall "National palace" à Vierzon. N.B. cette sortie était initialement programmée au 11 décembre mais elle a été décalée par le National Palace.
- De ce fait, notre après-midi "Bûche de Noël" du 17 décembre a été avancée au 16 décembre.

2015 fut marqué pour nous par le décès de notre amie adhérente Solange STUVAL et de Andrée HUET. En témoignage de notre sympathie, le club a déposé des fleurs lors de leurs obsèques.

2015 c'est aussi le départ "en retraite" de deux de nos plus fidèles adhérentes : Mmes Marguerite PRIME et Simonne CROISEAU. Nous leur avons offert un pot d'au revoir et leur souhaitons à toutes deux de profiter pleinement de leur nouvel environnement. Nous avons fêté les 25 ans de club de Mme Clétine DETOUR, membre du Bureau.

2016 : notre Assemblée Générale a eu lieu le 14 janvier. Nous avons partagé la galette et levé nos verres à l'Amitié.

Mes projets de sorties sont actuellement à l'étude pour vous distraire au mieux et j'espère que tous mes efforts seront récompensés par votre présence et votre bonheur.

Votre Présidente, dévouée à votre service,

■ Mme Nicole BRUEL
10 Rue des Acacias - 28260 SAUSSAY
Tél. 02 37 41 95 86



*Mme CROISEAU et
Mme PRIME*



*Mme DETOUR,
25 ans de Club*

■ Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre

L'année 2015 a très mal commencé avec Charlie hebdo et elle finit de la même façon avec la tragédie qui vient d'avoir lieu à Paris.

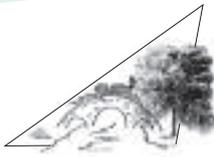
La situation internationale n'a pas été au mieux. Rendons hommage à toutes les victimes.

Je remercie Monsieur le Maire, le conseil municipal et mon remplaçant qui a bien voulu lire le message de l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC).

Nous commémorons les anciens combattants 1939/1945, d'Indochine, Algérie, Tunisie, Maroc...

Nos pensées vont à toutes les familles qui ont perdu un proche.

*Monsieur HOLIN Michel,
Responsable de la section des anciens combattants*



■ Comité des fêtes



SAISON 2015

Le 10 janvier : la galette comme toujours un bon moment que nous partageons avec nos aînés, une soixantaine de personnes ont répondu présentes.

Le 14 février : une belle soirée dansante et festive sous le signe de l'amour pour 83 convives.

Le 28 mars : le repas karaoké, une soirée attendue par certains pour nous faire écouter leurs talents de chant.

Le 24 mai : la Foire à tout. Ce fût une belle journée où les visiteurs se sont pressés pour cette année. Le soleil ne nous avait pas délaissés.

Pas de feu de la Saint-Jean pour cette année car nous avons beaucoup de préparation et très peu de visiteurs.

13 septembre : pour cette deuxième édition des Pucés Moto, le soleil nous a fait défaut. C'était une journée animée avec des châteaux gonflables, une élection de Miss Pucés Motos et de la plus belle moto, le jeu de l'œuf (très amusant) et une petite exposition de voiture. Peu de visiteurs pour cette journée car tout cela s'est déroulé sous une pluie battante. Malgré tout, un grand merci à tous ces motards qui ont répondu présents. A l'an prochain.

Le 3 octobre : la soirée Moules frites, un incontournable du Comité des Fêtes depuis de nombreuses années. Il y a toujours autant de monde et nous vous en remercions.

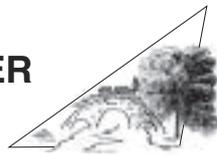
Pour cette année pas de soirée années 80 malgré beaucoup

de demandes car nous ne sommes plus assez de bénévoles. Nous avons donc été contraints d'annuler cette manifestation.

Le 21 novembre : la Soirée Beaujolais. 60 personnes sont venues goûter le beaujolais nouveau accompagné d'un bœuf bourguignon bien chaud.

Les enfants de 0 à 10 ans de la commune sont venus voir le père Noël, et ont été conviés au goûter qui a suivi, le 12 décembre à la salle des fêtes de Saussay à 15h30.





NOTRE CALENDRIER 2016

- Le 9 janvier : galette des seniors (salle des fêtes)
- Le 13 février : repas Saint Valentin dansant (salle des fêtes)
- Le 15 mai : foire à tout (stade du Rouvray)
- Le 18 septembre : puces motos (stade du Rouvray)
- Le 8 octobre : moules frites (salle des fêtes)
- Le 10 décembre : le père Noël apporte les jouets aux enfants de Saussay.
- Le 31 décembre 2016 : soirée de la Saint Sylvestre.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal pour nous avoir accordé comme les années précédentes une subvention.

N'oublions pas que les bénéfices de nos manifestations servent essentiellement à financer les jouets de Noël des enfants (de 0 à 10 ans) de la commune et l'après-midi "Galette des rois" pour les seniors.

Marie-Claude Villery

■ **Pour tous renseignements :**

Marie-Claude VILLERY : 06 49 37 41 50

Anne MARSAUD : 06 20 54 12 08

LE NOUVEAU BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Anne MARSAUD

Secrétaire : Jean Christophe VILLERY

Trésorier : David FIDRY

Le discours de la nouvelle présidente lors de la distribution des cadeaux par le père Noël

« Bonjour à toutes et à tous,

Je suis ravie de vous retrouver pour partager, ensemble, un moment convivial en compagnie du père Noël et des enfants de Saussay.

C'est grâce aux bénévoles du Comité des Fêtes, ainsi qu'à la Mairie de Saussay que le Noël des enfants est devenu un événement incontournable de notre village.

Aussi je salue l'ensemble de l'équipe qui travaille sur ce projet pour nous offrir cette parenthèse enchantée.

Malheureusement, le nombre de bénévoles est en net recul.

Je profite donc de cette occasion pour lancer un appel aux volontaires.

Il est important que cette fête puisse être perpétuée dans le temps et que notre village puisse continuer à se féliciter d'avoir une Foire à Tout, les Puces moto, des dîners dansants.

Ces événements sont toujours des moments de plaisir et d'amusement qu'il ne faut pas perdre.

J'invite donc toutes les personnes disponibles et motivées à nous rejoindre. Votre aide est nécessaire, il n'y a pas d'âge : jeune ou ancien, actif ou retraité (...) vous êtes tous les bienvenus.

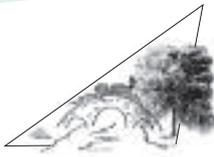
Je me tiens à votre disposition ainsi que tous les bénévoles de l'association pour échanger.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Comité.

Les dates des manifestations pour l'année 2016 vont être bientôt disponibles sur le site internet de la mairie, mais je peux d'ores et déjà vous dire que la galette des seniors aura lieu le 9 janvier.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite un très bon après-midi ainsi que de joyeuses fêtes de fin d'année. »





■ Association Yoga Détente

Le yoga, une activité qui fait des adeptes !

Créée en 1981 l'Association Yoga et Détente propose à ses adhérents des cours de Vini Yoga dans la tradition indienne, animés par deux professeurs diplômés de l'Institut Français de Yoga dont la compétence appréciée des adhérents n'est plus à démontrer : Mme Sabine BARON et Agnès GUILLEGAULT.

De mi-septembre à fin juin, chaque jour de la semaine, sauf pendant les congés scolaires et les jours fériés, 14 séances de 1h sont réparties dans 7 communes de l'agglomération, à des créneaux horaires différents. Bien en-deçà des tarifs communément pratiqués, la cotisation s'élève à 217 € pour 34 semaines de pratique (ramenant la séance à 6,38 €). Un PLUS non négligeable : la possibilité d'effectuer autant de cours que l'on veut où l'on veut, sans supplément de coût ! Comme toutes les associations, AYD enregistre chaque début de saison une légère perte d'adhérents fort heureusement compensée par de nouvelles adhésions. La saison 2014/2015 a compté 148 élèves dont 142 étaient encore présents fin juin. Les perspectives 2015/2016 semblent prometteuses au vu des contacts pris lors des forums des associations organisés par les municipalités d'Ezy, Anet et Bû - que nous remercions pour leur aide efficace à promouvoir nos activités en amont de notre rentrée de septembre 2015. Fin novembre 2015, nous comptons 115 inscriptions. De nouvelles personnes en sont à leurs "2 séances de découverte offertes" avant de prendre ou non leur décision de s'inscrire car il est possible de nous rejoindre à n'importe quel moment dans le courant de l'année. Nous remercions tous nos adhérents pour leur fidélité et la confiance qu'ils nous témoignent, par leur renouvellement pour les anciens, par leur adhésion pour les nouveaux venus. Remerciements

également à la municipalité de Saussay pour l'accueil qu'elle réserve à notre association permettant à chacun de pratiquer une activité alliant bien-être corporel et détente du mental.

Besoin d'harmonie et de détente ? Laissez-vous tenter par un cours de yoga animé par Sabine le jeudi de 10h à 11h dans la salle communale de Saussay. Bonne humeur et relaxation garanties !

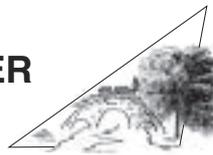
D'autres cours animés également par Mme Sabine BARON ont lieu le lundi à Ezy de 9h à 10h et de 10h15 à 11h15, à Berchères de 17h15 à 18h15 et de 18h30 à 19h30 et le soir à Bû de 20h à 21h, le mercredi à Berchères de 9h à 10h et 10h15 à 11h15, à Anet de 16h00 à 17h et de 17h15 à 18h15 et le vendredi à La Haye de 10h à 11h.

Mme Agnès GUILLEGAULT anime exclusivement les cours ayant lieu à Chérisy : le mardi de 17h à 18h, le mercredi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 9h30 à 10h30.

Outre les cours, une bibliothèque riche de plus de 300 ouvrages, dont certains sont désormais introuvables dans le commerce, est mise à la disposition des adhérents. Des "Ateliers" sont ponctuellement organisés sur les thèmes proches du Yoga qui se tiennent le samedi après-midi. Ainsi ont été abordés la saison dernière : "Yoga et Stress" et "la Méditation", vaste sujet... à méditer ! Un repas participatif a lieu chaque printemps dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

- *Renseignements : sur les lieux de cours, sur notre site yogaetdétente.monsite-orange.fr, ou par téléphone : Françoise DELAISSE, présidente 06 15 17 01 68 Nicole AGUILLON, secrétaire 06 12 30 24 71*





■ Transports



SAUSSAY - DREUX / DREUX - SAUSSAY (LIGNE 28)

- Renseignements sur www.transbeauce.fr
ou à la gare routière de Dreux au 02 37 65 85 00
- ARRÊTS : Rue des Tilleuls (SAUSSAY)
Rue des Has (SAUSSAY)
Centre Commercial (SAUSSAY)

ANET OU EZY-SUR-EURE - EVREUX EVREUX - EZY-SUR-EURE OU ANET (LIGNE 310)

- Renseignements sur www.eure-en-ligne.fr
ou à la gare routière d'Evreux au 02 32 31 51 29
- ARRÊTS : Château (ANET)
Salle des Fêtes (EZY-SUR-EURE)

SAUSSAY - HOUDAN / HOUDAN - SAUSSAY (LIGNE 87)

- Renseignements sur www.transbeauce.fr
ou à la gare routière de Dreux au 02 37 65 85 00
- ARRÊT : Centre Commercial (SAUSSAY)

SAUSSAY - BREVAL / BREVAL - SAUSSAY (LIGNE 610)

- Renseignements sur www.eure-en-ligne.fr
- ARRÊT : Centre Commercial (SAUSSAY)

ANET OU EZY-SUR-EURE POISSY VIA MANTES / POISSY VIA MANTES ANET OU EZY-SUR-EURE (LIGNE 88)

- Renseignements sur www.transbeauce.fr
ou à la gare routière de Dreux au 02 37 65 85 00
- ARRÊTS : Château (ANET)
Salle des Fêtes (EZY SUR EURE)

TRANSPORT À LA DEMANDE

SAUSSAY - DREUX / DREUX - SAUSSAY (tarif 3,55€)
SAUSSAY - ANET / ANET - SAUSSAY (tarif 1,75€)

Les lundis, mercredis, vendredis
sur réservation au 0812 04 28 28.
Appeler 4 à 5 jours à l'avance.

COVOITURAGE

site internet : eurelien.fr/covoiturage



Route d'Anet

28260 SAUSSAY

Tél. 02 37 62 85 60

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi
de 9h à 19h30

Vendredi de 9h à 20 h

et le dimanche
de 9h à 12h30





■ Exposition d'Artisanat d'Art 2015 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAUSSAY



Expo 2014 : dentelle aux fuseaux
Meilleur ouvrier de France



Expo 2015 : relooking d'objets récupérés



Expo 2015 : les escargots de M. Joubert

Il est des expositions où l'attention se porte sur l'homme autant que sur l'objet. Et ce n'est pas là un moindre plaisir. Les savoir-faire anciens encouragent une forme de réinvention, à partir de gestes longuement apprivoisés, tant dans les techniques utilisées que dans la recherche de matériaux nouveaux.

Des talents et de la diversité au second salon d'Artisanat d'Art des 31 janvier et 1^{er} février 2015.

Les visiteurs sont venus nombreux à la salle communale pour découvrir une belle palette de talents.

Des artistes locaux, dont plusieurs résident dans la Commune s'expriment dans des domaines les plus variés : Peintures, dessins, sculptures, bijoux en étain recouverts d'argent, poupées de chiffon, scrapbooking, broderies ou encadrement d'art.

Parmi eux,

Murielle Joubert "Les jardins de quetsche" ancienne élève de la manufacture de Sèvres, avec des objets de décoration en grès, en faïence ou en porcelaine façonnés de ses mains.

Elle reste attachée à Sèvres par la réalisation de deux vases d'une part, et par sa collaboration permanente au sein des ateliers pédagogiques et à l'atelier de pratique amateur adulte.

Yann Mottier, un ancien de l'école Boule avec ses superbes marqueteries et tabletteries, certaines incrustées de nacre.

"**Vivre en couleurs**", artiste spécialisée dans le relooking de vieux meubles, auxquels il est donné une seconde vie en couleurs.

2016 sera la troisième année de cette manifestation.

Saussayennes et Saussayens, vous qui aimez créer, écrire, photographier etc., inscrivez-vous nombreux pour les 27 et 28 février prochains avant le **6 février 2016**.

L'amitié et les échanges sont nos devises.

Emplacement gratuit pour les exposants et entrée gratuite pour les visiteurs.

En 2015, un atelier créatif éphémère s'était installé avec plusieurs exposants passionnés.

*Annick DEBRAY
Conseillère municipale
Présidente de la commission
culture, loisirs et vie associative*

■ Mairie de SAUSSAY
02 37 41 91 82



**Tél. 02 37 41 75 03
06 32 41 95 90**
www.mottier-patrick.fr

PLOMBERIE

Evacuation - Réalisation - Entretien - Dépannage

CHAUFFAGE

Installation - Réalisation

SALLE DE BAINS, WC, PIÈCE D'EAU, CUISINE

Création - Refonte

(pose de faïence, carrelage,
meuble et plomberie chauffage)

Qualifiée PG gaz



MOTTIER PATRICK - Artisan - 500946389 - 49, rue du Centre - 28260 SAUSSAY



Agglo
du Pays
de Dreux

Haut débit

Marchés en débit
2015 : 12 communes
installées.
2 de plus en 2016.
Fin 2016 : 10% des
logers bénéficient
d'un débit supérieur à
10 Mbits/s.

Fibre optique

2015 : 1004 logers de la Vallée d'Aire
raccordés
(St-Lubin, Sompierre, une partie de
Saint-Benoît).
2016 : Raccordement des logers d'Arville,
Boucard, Sautray, Écuval-Eure, et en
partie Verpailles et Chârnay.

AGGLO DU PAYS DE DREUX

→ **Retour sur l'année 2015**



EAU & ASSAINISSEMENT

Le Grand chantier d'assainissement se poursuit avec, en 2015, la mise en service des réseaux dans les quartiers de Dreux des Hauts et Bas Buissons, de la vallée de la Blaise des communes de Vert-en-Drouais, Serazeux, Saint-Sauveur-Méville, Mézières-en-Drouais et Écublé (à Tremblay-les-Villages). À noter également, les travaux en cours sur le stockeur de boues de la station d'épuration de Dreux et l'acquisition de parcelles à Vert-en-Drouais qui seront exploitées en agriculture biologique pour la production des caprages.



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2015, près de 13 000 tonnes d'emballages provenant de tout le département d'Eure-et-Loire ont été triés par les volontaires du centre de tri Nardel dont 4 300 provenant des communes de l'agglomération.

Des actions de sensibilisation ont été organisées pour le grand public : recettes anti-gaspillage alimentaire à la fête de la nature d'Ivy-la-Beaulieu et aux Naturalies de Dreux, animations tri sélectif à Vernouillet-Plage, Tri Jog', Trioc' canettes...



AMÉNAGEMENT ET ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE & TRANSPORTS

Transports scolaires

L'Agglo transporte cette année près de 7 000 élèves sur l'ensemble de son territoire. 120 circuits desservent les établissements scolaires.

Services aux communes

Dans le cadre de la mission planification urbaine, l'Agglo accompagne 42 communes dans l'élaboration de leur PLU. Elle met également à disposition de 50 communes rurales un service d'instruction des autorisations de droit des sols (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...).

Eco-citoyenneté

L'Agglo encourage ses habitants à adopter l'« éco-attitude », en impulsant notamment les défis « Familles à Énergie Positive » et « Ecoles à Énergie Positive ».

Aménagement du Territoire

Depuis 2014, l'Agglo a procédé à une analyse détaillée du territoire intercommunal. Elle a permis d'en exprimer les forces et les faiblesses dans de nombreux domaines (démographie, habitat, mobilité, environnement, agriculture, équipements). De ces concertations, réunions publiques et études, naîtront des projets et outils de planification pour les 6 années à venir.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

→ Les aménagements du parc d'entreprises de la Radio et de l'étang des Chârelets se poursuivent.

→ L'Agglo a procédé à l'aménagement du nouveau lotissement Marceau de Dreux, ainsi qu'à la reconversion du site de l'ancienne Fondrie de Sautray.

→ Les travaux du Pôle Gare de Dreux ont été engagés avec la démolition de la halle Semard et la création du passage sous terrain piéton.



ENFANCE, FAMILLE & SPORT

Projet éducatif territorial

Le service Enfance Jeunesse a accompagné l'application des nouveaux rythmes scolaires, en lançant le Projet éducatif de territoire (PETT), qui permet d'appréhender les actions des institutions et des partenaires socio-éducatifs pour le bien-être de l'enfant et son épanouissement.

Deux nouveaux équipements sport et jeunesse

Cette année, deux équipements communautaires supplémentaires ont été inaugurés : l'extension du Pôle Enfance Axel Lefevre à Ézy-sur-Eure et le complexe sportif de Saint-Lubin-des-Lancherets.



ÉQUIPEMENTS CULTURELS

En 2015, l'Atelier à spectacle, la Scène Régionale de l'Agglo du Pays de Dreux, a fêté son trentième anniversaire. Quelque 40 spectacles ont été joués, émerveillés, fait rire et chanter plus de 25 000 spectateurs.

En 2015, l'Odyssée conservatoire classé à rayonnement intercommunal a accueilli 450 élèves et la médiathèque, plus de 110 000 visiteurs.

Les bibliothécaires et les enseignants-artistes ont délocalisé leurs activités dans l'Agglo et sont allés à la rencontre des habitants de Lury, Nonancourt, Crécy-Couvé...



TOURISME

En 2015, l'Office de Tourisme publie son premier guide des hébergements et de la restauration, ainsi que la carte touristique de l'agglomération. Des animations mensuelles et des visites estivales ont ponctué l'année pour le plus plaisir du public. Le nouveau site internet offre de nombreuses idées de sorties.



■ Réunions du conseil municipal

Pour plus de détail, les comptes rendus sont consultables sur internet : www.saussay.fr et en Mairie.

ASSAINISSEMENT

Conseil Municipal du 1.12.2015

Les règlements d'assainissement collectif de l'Agglo du Pays de Dreux vont être distribués aux habitants ainsi que les règlements d'assainissement non collectif dans le cadre des contrôles. Ils sont mis à disposition sur le site internet de l'Agglo.

En 2017, l'Agglo du Pays de Dreux devrait reprendre la compétence Eau-Assainissement.

BUDGET-COMPTABILITE

Conseil Municipal du 20.01.2015

Demande de subvention F.D.A.I.C. (Fonds Départemental d'Aide à l'Investissement des Communes) au titre des opérations de sécurité pour les travaux d'aménagement de sécurité rue du Centre et le début de la rue d'Anet.

Dépenses HT :	144.302,40 €
Recettes :	
FDAIC : (30% plafonné à 115 000 € HT)	34.500,00 €
Autofinancement ou emprunt :	109.802,40 €
	<u>144.302,40 €</u>

Demande de subvention FDAIC et Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour les travaux d'assainissement : création du réseau d'eaux pluviales rue des Has et construction du bassin.

Dépenses H.T. :	
Création du réseau d'eaux pluviales rue des Has et construction du bassin :	358.435,00 €
Achat du terrain :	12.000,00 €
Frais de Notaire :	2.100,00 €
Déclaration au titre de la loi sur l'eau :	3.500,00 €
Etude de perméabilité :	2.500,00 €
Honoraires avec suivi des travaux	21.465,00 €
	<u>400.000,00 €</u>

Recettes :	
FDAIC pour bassin de rétention :	20.000,00 €
FDAIC 1 ^{ère} tranche 2015 :	34.500,00 €
FDAIC 2 ^{ème} tranche 2016 :	34.500,00 €
DETR	80.000,00 €
Autofinancement ou emprunt :	232.375,00 €
	<u>400.000,00 €</u>

Demande de réserve parlementaire pour l'aménagement de sécurité rue du Centre.

Le changement de la conduite d'eau potable est-il compris dans l'estimatif ? Il est rappelé que ces travaux ne peuvent pas être subventionnés car notre prix de l'eau est inférieur à 1,50€.

Demande de subvention au titre Fonds Départemental de Péréquation (FDP) : le Conseil Municipal sollicite une subvention pour les travaux et acquisitions de 2014.

Conseil Municipal du 19.03.2015

La Commission des finances a étudié les résultats et les budgets 2015.

Il a été suggéré d'augmenter de 2% les taxes habitation et foncière. Les membres du Conseil ne s'y opposent pas. Le prix de l'assainissement devra être augmenté aussi l'année prochaine car le budget est en difficulté malgré une subvention du budget communal (30 000 €).

Conseil Municipal du 14.04.2015

Compte Administratif	résultats 2013	résultats 2014
Commune :	122.627,96 €	116.132,70 €
CCAS :	1.506,75 €	1.188,75 €
EAU :	19.767,80 €	38.357,56 €
ASSAINISSEMENT :	61.008,25 €	112.908,50 €

Vote des taux des taxes : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, constate la baisse importante des dotations de l'Etat, décide d'augmenter les taux de 2% :

	Taux 2015	Taux 2014
- Taxe d'habitation :	7,82 %	7,67 %
- Taxe foncière (bâti) :	16,48 %	16,16 %
- Taxe foncière (non bâti) :	25,46 %	24,96 %

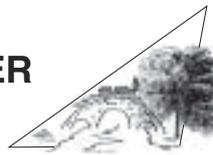
Conseil Municipal du 28.05.2015

- Tarifs transports scolaires pour Dreux

Pour les externes dont les parents sont domiciliés à Saussay 232,20€, 50% à la charge des familles et 50% à la charge de la commune. Pour les externes dont les parents ne sont pas domiciliés à Saussay, 232,20€.

Pour les internes dont les parents sont domiciliés à Saussay, 46€, 50% à la charge des familles et 50% à la charge de la commune.

Pour Anet, 180,303 € par élève. Le Conseil Municipal décide de continuer à prendre en charge la dépense et de ne pas facturer aux familles. Compte tenu que cela représente une dépense importante sur le budget communal, il est proposé de revoir pour la rentrée 2016, une éventuelle participation financière des familles ou l'augmentation des impôts.



- Subventions accordées :

Pour l'aménagement de sécurité rue du Centre :

- Subvention Fonds Départemental Des Aldes aux Communes au titre des amendes de police : 34.500€
- Réserve parlementaire de Mme DESEYNE, Sénatrice : 5 000€.

Création réseaux d'eaux pluviales et bassin de rétention :

- Subvention Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) : 400.000€ x 20% = 80.000€
- Subvention FDAIC 115.000 x 30% = 34.500€
- Subvention FDAIC : création du bassin de rétention : avis défavorable ce ne sont pas des eaux agricoles.

Conseil Municipal du 1.12.2015

Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2016 :

La Commission "eau et assainissement" et la Commission des finances s'est réuni le 19.11.2015.

EAU :

- prix du m³ d'eau potable 1.35 €.
- le montant de la location annuelle des compteurs d'eau :

Diamètres	15	20	25	30	40	50	60	80
Location en €	7 €	10€	23€	30€	37€	65€	70€	135€

ASSAINISSEMENT :

Les tarifs sont votés par l'Agglo du Pays de Dreux sur proposition de la commune,

- prix du m³ d'eau assainie à 1.90 €
- tarif de location de pompe simple : 130 € net, pompe double : 260 € net, inchangé

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE :

Vins d'honneur :

- Habitant de la commune 100 €
- Habitant hors commune 165 €

Toute autre location :

Habitant de la commune 1 jour 200 €, 2 jours consécutifs 300 €

Habitant et association hors commune 1 jour 430 €, 2 jours consécutifs 650 €

Le montant de la caution reste fixé à 500 €.

BULLETIN MUNICIPAL : publicités au 01.01.2016 :

- Pour un encart publicitaire de 9 x 5.5 cm : 120 €
- Pour un encart publicitaire de 19 x 5.5 cm : 240 €

CIMETIÈRE :

Tarif des concessions trentenaires 200 €.

Columbarium :	35 cm	55 cm
concession de 15 ans :	450 €	600 €
concession de 30 ans :	900 €	1.200 €
Taxe d'ouverture de module :	25 €	
Taxe de dispersion des cendres :	25 €	
Dépôt urne au-delà de la 1 ^{ère} :	25 €	
Retrait d'une urne :	25 €	

Demande de participation financière pour l'installation de la patinoire à Anet : nous avons reçu un courrier de la commune d'Anet qui a prévu de renouveler pour cette année 2015, l'installation d'une patinoire en plein air à compter du 19.12.2015. Ce projet sera porté par le comité des fêtes d'Anet. Une participation financière est sollicitée, en contrepartie, des invitations seront distribuées pour les enfants de Saussay.

En 2013, la participation de la commune était de 800€, en 2014, nous n'avons pas participé. Le Conseil Municipal procède au vote : Pour 1, Contre : 13, Abstention 1.

Compte tenu des économies à réaliser par la Commune, le Conseil Municipal ne souhaite pas participer financièrement.

COMMUNAUTE D'AGGLO DU PAYS DE DREUX

Conseil Municipal du 20.01.2015

Modification de la législation - Délégué communautaire suppléant est Mme DEBRAY.

SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) : le Conseil Municipal décide de nommer M. JOURDAINNE, référent.

Election de 3 délégués pour la conférence concernant la gestion du service public de l'assainissement collectif des eaux usées avec l'Agglo du Pays de Dreux : Mme DEBRAY, Mme VILLERY, Mme ROLLAND.

Conseil Municipal du 28.05.2015

Modification statutaire de l'Agglo :

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux a approuvé les propositions de modifications des statuts :

COMPETENCES OBLIGATOIRES

- Suppression du paragraphe précisant que les compétences obligatoires sont transférées de la commune d'Ormoy au jour de la fusion.
- Aménagement de l'espace communautaire, Equilibre social de l'habitat, Politique de la ville dans la communauté.

COMPETENCES OPTIONNELLES

- Assainissement, Protection et mise en valeur de l'environnement.



COMPETENCES FACULTATIVES

- Production d'eau, Aire d'accueil des gens du voyage, Hydraulique, Enseignement préélémentaire et élémentaire, Périscolaire, Extrascolaire, Gendarmerie, Abribus, Pôles d'échanges multimodaux, Aéroport, Activités pédagogiques et sportives, Maison médicale, Voies vertes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts.

Conseil Municipal du 9.07.2015

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) :

Le Maire informe les membres du Conseil municipal que le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, a approuvé lors de sa séance du 29.6.2015 le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges du 15.6.2015.

Ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes du conseil communautaire et de tous les conseils municipaux des Communes membres. Il rappelle que la CLETC, dont tous les maires sont membres, doit évaluer les charges transférées lors du transfert d'une compétence d'une commune à la communauté d'agglomération ou inversement en cas de restitution d'une compétence par la communauté d'agglomération à ses Communes membres.

La réglementation définit les conditions d'évaluation de ces charges, selon qu'il s'agit de dépenses de fonctionnement ou de dépenses d'investissement. L'objectif global de la démarche consiste à obtenir une neutralité financière tant pour la commune qui transfère une compétence que pour la communauté qui l'assumera ensuite ou inversement.

Etaient concernés les transferts de compétence suivants : transports scolaires, assainissement des eaux usées, eaux pluviales, mission locale, les autres compétences transférées par la commune d'Ormo y et la rétrocession des charges liées aux sorties scolaires et à la subvention au collège de Brezolles assurées avant la fusion par la CC du Plateau de Brezolles.

Le Conseil municipal décide :

- d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges du 15.6.2015,
- d'autoriser le cas échéant l'inscription des crédits correspondants au budget de la commune,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision et à notifier la délibération exécutoire du Conseil Municipal au Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour exécution.

Conseil Municipal du 01.12.2015

Révision du schéma de mutualisation de l'Agglo du Pays de Dreux : le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) :

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux s'est vue confier, dans le cadre de ses compétences obligatoires avec les objectifs suivants :

- Réunir tous les acteurs concernés par les questions de délinquance
- Permettre, une fois par an, aux forces de police et de gendarmerie de communiquer leurs bilans
- Echanger sur les bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre la délinquance
- Mener une étude de faisabilité d'un déploiement de la vidéo-protection sur le territoire
- Envisager des politiques coordonnées d'assistance aux victimes ou de prévention et de sécurité dans des domaines spécifiques tels que, par exemple, le milieu scolaire, les transports, l'habitat social, le stationnement sauvage des gens du voyage, etc.

Le Conseil Municipal est favorable.

Pour l'acquisition d'une caméra, le coût d'achat à la charge de la commune est d'environ 17.000€.

GRUPE SCOLAIRE ET CANTINE

Conseil Municipal du 28.05.2015

Restauration scolaire : Tarifs 2015/2016

Prix du repas : 3.60 €

Carte mensuelle : 49.00 €

Repas exceptionnel pour adultes : 5.80 €

Remboursement de repas (par enfant/repas compte tenu des frais de gestion) : 3.40 €

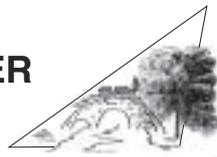
Repas spécifique enfant allergique : PAI obligatoire 11.20 €

Accueil des enfants sans fourniture de repas 23.00 €

Conseil Municipal du 1.10.2015

Point sur la rentrée scolaire : école, cantine, garderie :

- Regroupement pédagogique :	2014/2015	2015/2016	
Classe de Mme FRANCOIS	PS 24		22
Classe de Mme COLSON	PS + MS 22	PS 10 + MS 12	= 22
Classe de Mme CHARDAIRE	CE2 + CM1 24	CE2 12 + CM1 13	= 25
Classe de Mme GUERVILLE	CM1 + CM2 23	CM1 13 + CM2 13	= 26
Classe de Mme GOLDFAIN	CM2 22		27
	115		122
- à SOREL-M.	127		119
Sur le SIRP	242		241



Réfectoire scolaire : 2014/2015 : 102, 2015/2016 : 102

Garderie périscolaire : 2014/2015 = 28 le matin et 39 le soir d'inscrits, 2015/2016 = 20 le matin et 36 le soir d'inscrits.

Des questions ont été posées à propos de la garderie, notamment sur la capacité maximum à accueillir et si une deuxième salle pouvait être mise à leur disposition ; cette éventualité se révèle impossible.

PERSONNEL COMMUNAL

Conseil Municipal du 19.03.2015

Protection sociale complémentaire des agents communaux pour les mutuelles labellisées : le Conseil Municipal décide de verser un montant de participation identique à tous les agents à savoir 20 € par mois et par agent. L'agent en poste devra fournir l'attestation de labellisation chaque année avant le 10 janvier.

Conseil Municipal du 9.07.2015

La Commission du personnel s'est réunie le 09.7.2015 car Mme Margeot en emploi avenir sera en congé maternité à la rentrée scolaire 2015. Pour son remplacement, il faut voir avec les Ateliers de la Solidarité. La Commission souhaite la nommer stagiaire à son retour.

Conseil Municipal du 01.12.2015

Recrutement d'un adjoint technique de 2^{ème} classe.

Le Conseil Municipal décide de nommer, l'agent qui était en contrat d'avenir, stagiaire à temps complet au 4.1.16.

Convention de mise à disposition de service avec l'Agglo du Pays de Dreux, pour les 2 employés communaux pour les TAP à compter de janvier 2016. Les missions de surveillance du car et d'animation sur le temps d'accueil des enfants relèvent de la compétence de l'agglo du Pays de Dreux. Il est nécessaire de signer une convention pour ces missions.

PLU

Conseil Municipal du 09.07.2015

- Demande de subvention (Fonds Départemental d'Aide à l'Investissement des Communes). M. le Maire explique qu'en raison de la Loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) doit être révisé avant le 1er janvier 2017.

- Dépenses HT : Devis de Gilson : 5086.50 € prévision de 2 réunions à 550.00 € = 6 186.50 € HT.

Recettes : FDAIC : 50% 3 093,25 € HT
Autofinancement : 3.093,25 € HT
= 6.186,50 € HT

Un Conseiller municipal trouve cela dommage car le PLU est récent et cela représente une dépense énorme pour les communes. Il est fort regrettable de voir les études subventionnées alors que les travaux ne sont pas autant aidés.

RESEAUX

Conseil Municipal du 9.07.2015

Travaux réseaux eau potable et eaux pluviales :

M.le Maire indique que la Commission de voirie s'est réunie le 7.7.15 pour la poursuite des travaux de voirie rue du Centre jusqu'à l'impasse de la Passerelle et rue des Has.

- Honoraires pour le renforcement du réseau d'eau potable rue du Centre entre l'impasse du Lavoir et l'impasse de la Passerelle sur 250 mètres :

Phase étude (enquête chez les riverains,...) : 3.840 €

Phase travaux : 1.440 €

Soit un total H.T. : 5.280 €

Le Conseil Municipal accepte la proposition.

- Honoraires pour renforcement du réseau d'eau potable rue des Has sur 260 mètres :

Phase étude (enquête chez les riverains...) : 5.040 €

Phase travaux : 1.890 €

Soit un total H.T. : 6.930 €

Le Conseil Municipal accepte la proposition

- Honoraires pour la gestion des eaux pluviales rue du Centre entre l'impasse du Lavoir et l'impasse de la Passerelle :

Estimation des travaux H.T. : 100.000 €

Rémunération H.T. 5,59% : 5.590 €

Le Conseil Municipal accepte la proposition et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

- Honoraires pour la création d'un bassin d'infiltration rue des Has :

Estimation des travaux H.T. : 260.000 €

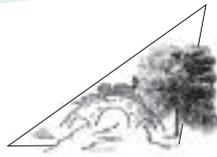
Rémunération H.T. 5,59% : 14.534 €

Le Conseil Municipal accepte la proposition.

Conseil Municipal du 1.12.2015

- Dégâts des eaux chez des administrés :

Une administrée de la rue des Montagnettes présente au conseil a subi un dégât des eaux, suite à l'orage du 13.8.2015. Ils nous ont adressé un courrier faisant part de leur mécontentement, le fait de récupérer les eaux pluviales dans leur sous-sol. Ils ont déclaré à leur assurance ce deuxième dégât des eaux, ce qui signifie, qu'au prochain, ils ne seront pas couverts par l'assurance. Ce terrain, à la base, était prévu pour accueillir les eaux pluviales. Par ailleurs, cette administrée a déjà un puisard.



Des travaux ont été réalisés mais cette administrée pense qu'ils sont insuffisants. Si des travaux complémentaires étaient réalisés, le problème serait-il vraiment réglé ? Cet événement climatique relève de l'exceptionnel car beaucoup d'habitations ont subi des dégâts. Une commission de travail va se réunir sur le sujet. Ce dernier va être remis à l'ordre du jour du prochain conseil mais il faut voir si au niveau du budget, c'est réalisable.

Conseil Municipal du 1.12.2015

Assainissement des eaux pluviales rue de la Pierre Grise : La Commission voirie du 10.11.2015 souhaite que l'on continue à effectuer la 2ème tranche de travaux. Les subventions avaient été sollicitées pour les 2 tranches. M. le Maire demande de se prononcer sur la poursuite de la 2ème tranche. Un conseiller municipal demande pourquoi il faut poursuivre car lors du Conseil municipal du 01.10.2015, il avait été évoqué que cela pourrait ne pas résoudre le problème. En effet, cet événement climatique relève de l'exceptionnel (pluies du 13.08.2015), beaucoup de personnes n'avaient jamais subi de tels dégâts dans leur propriété. Ces travaux serviront à combien de propriété ? Une seule. Le Conseil Municipal procède au vote pour la poursuite de 2ème tranche: Pour 10, Contre 2, Abstention 3.

Règlement du service de distribution d'eau potable

M. le Maire expose au conseil l'importance d'un règlement du service d'alimentation en eau potable. Celui-ci doit préciser les règles de fonctionnement du service, clarifier les relations entre le service et ses usagers et prévenir les contentieux. Le Conseil Municipal, adopte le règlement du service de distribution d'eau potable et donne au maire pouvoir de poursuivre d'exécution de la présente délibération.

SYNDICATS

Conseil Municipal du 9.07.2015

Modification statutaire du Syndicat Départemental d'Energies (SDE) : le Syndicat entend pouvoir apporter aux communes qui en exprimeront le souhait un service supplémentaire, à savoir la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Le Conseil Municipal approuve le projet de modification des statuts. Une borne électrique a été installée à Sorel-Moussel et à Anet.

URBANISME

Conseil Municipal du 19.03.2015

Adhésion au service commun de l'Agglo du Pays de Dreux pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

A partir du 1er juillet 2015, c'est la fin de la mise à disposition gratuite des Directions Départementales des Territoires (DDT) en matière d'instruction des autorisations

d'urbanisme. L'Agglo du Pays de Dreux a un service urbanisme intercommunal capable d'effectuer l'instruction des autorisations de droit des sols pour le compte des communes. Le remboursement à l'Agglo correspondant à la mise à disposition des frais de fonctionnement du service commun est de 2 €/habitant/an.

Taxe d'aménagement sur les abris de jardin : le Conseil municipal décide d'exonérer la part communale de la taxe sur les abris de jardin soumis à déclaration préalable. L'application sera effective à partir du 1.1.2016.

VOIRIE

Conseil Municipal du 19.03.2015

Renforcement de la chaussée des départementales

Le Conseil général va renforcer avec des tapis d'enrobés la D.116/1A (une partie de la rue du Pont Saint-Jean) et la D.21/2 (du rond-point de Carrefour jusqu'à Anet).

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

Conseil Municipal du 20.01.2015

- Vol de fleurs au cimetière le week-end du 17 et 18 janvier 2015. Le Conseil regrette ces faits.
- Eclairage public : Une tentative de cambriolage a eu lieu. En cas d'accident sur les trottoirs, la responsabilité incombe à qui ? Le bilan aura lieu après les relevés fin janvier 2015.

Conseil Municipal du 19.03.2015

Eclairage public : Bilan de l'économie réalisée.

Un tableau, comparant les coûts de l'éclairage public pour les années 2013 et 2014, est remis aux conseillers. Les membres du Conseil reconnaissent l'économie réalisée, soit 6207.83 €.

Coût 2013 : 17 896.27 € - Coût 2014 : 11 688.44 €

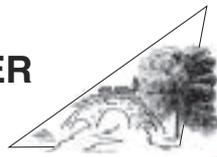
Après discussion, les membres du Conseil votent pour l'une des propositions suivantes :

- pour ne pas rallumer la nuit : 4 voix,
- pour rallumer la nuit du samedi soir et la veille des jours fériés : 5 voix,
- pour rallumer la nuit du vendredi soir, du samedi soir et la veille des jours fériés : 2 voix,
- pour rallumer chaque nuit, comme en 2013 : 1 voix, abstentions : 2 voix

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de laisser allumer la nuit du samedi au dimanche et la veille des jours fériés,
- d'éteindre à 23h et de rallumer à 6h les autres nuits.

Il est décidé de rallumer la nuit du samedi soir et la veille des jours fériés.



- L'INSEE nous informe que la population au 1.1.2015 est :
Population municipale : 1 062

Comptés à part : + 18 (résidences secondaires, etc.)
= 1 080.

- Dépôt dans un terrain chemin du Genetel
Le chemin du Genetel a été détérioré par des gros camions. Il y a destruction d'une zone humide avec remblais, sur une parcelle qui n'appartient pas à la personne effectuant les dépôts .

- Les membres du Conseil regrettent qu'il y ait toujours des feux sur la commune alors que les administrés ont été informés de cette interdiction de brûler par flash info. Compte tenu qu'il n'y a pas de Police municipale, c'est la Gendarmerie qui doit être contactée.

- La cabine téléphonique étant en mauvais état, pourrait-elle être retirée ? Il faudrait se renseigner auprès de France Telecom. Il existe des communes où la cabine téléphonique permet un échange de livres entre particuliers, grâce à la dépose de ceux-ci ou d'objets que les gens ne veulent plus, idée non retenue car cela peut vite se transformer en décharge.

- Suite à la réfection de voirie rue des Tilleuls, il y a quelques petits trous qui commencent à se former. Nous n'avons pas de goudron pour reboucher. Il faut voir pour mettre peut-être du goudron liquide.

Conseil Municipal du 14.04.2015

- Courrier des commerçants de la galerie de gauche : M. le Maire donne lecture d'une lettre des commerçants qui demandent la baisse des taxes. Il faudrait connaître le montant dû par chacun.

Conseil Municipal du 28.05.2015

Rivière : un avis doit être donné concernant la demande d'autorisation pour la réalisation d'un plan pluriannuel de restauration et d'entretien de l'Eure (2015-2020). Le plan consiste à l'abattage d'arbres et la construction de différents ouvrages... Avis favorable du Conseil Municipal.

Conseil Municipal du 9.07.2015

- Motion reçue de l'Association des Maires 28 pour préserver l'identité communale et la proximité, pour maintenir l'activité économique et les services publics locaux.

Après l'annonce par le Gouvernement d'une baisse de 30% des dotations de l'Etat aux collectivités locales sur la période 2014/2017, les débats liés au projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) inquiètent fortement les élus municipaux. Les membres du Conseil Municipal ont signé cette motion.

Courrier des riverains rue du Petit Orme : Monsieur le Maire a reçu une lettre des riverains se plaignant du stationnement d'un véhicule «La Vitrine Médicale» rue du Petit Orme. La gendarmerie contactée ira voir sur place.

Conseil Municipal du 1.10.2015

- Vandalisme au terrain de pétanque : les plots et rondins de bois délimitant le terrain de pétanque ont été détruits. Le grillage a été arraché et il faut le refixer. L'assurance ne couvre pas le vandalisme. Il est constaté aussi de l'agitation au stade, notamment le soir.

Il est évoqué le projet antérieur (portail) pour interdire l'accès aux véhicules, au bout du chemin du Rouvray, les soirs et week-ends. Cela pose des problèmes pour la personne (exemple la garderie) qui fermera la porte si des véhicules sont garés.

Conseil Municipal du 01.12.2015

- Eclairage public : les lanternes équipées de sources à vapeur de mercure doivent toutes être supprimées.

L'entreprise LEBRUN MARIE a été retenue pour un montant de 4 771.80 € HT pour 23 foyers d'éclairage public. Une 2ème tranche aura lieu en 2017 pour les mâts et foyers.

- Eure et Loir Numérique : Installation d'une armoire technique pour la fibre sur le trottoir 1 rue du Centre.

- Contrat par l'association GRACES avec M. BONNEFOY à compter du 26.11.2015 pour une durée d'un an, en raison de l'arrêt de travail d'un agent.

- Information : projet d'installation d'un garagiste à la place de Vallée de Seine Rénovation. Enseigne : Saussay Automobiles. Le Conseil demande de surveiller qu'il n'y ait pas de véhicules épaves.

- Des cars sont entreposés sur un terrain de la rue des Sablons et rue des Montagnettes. C'est le propriétaire qui effectue cette activité.

- Sens interdit dans le chemin du Rouvray : Pourquoi avoir mis cette interdiction ? Les cars ont demandé de sécuriser la zone de manœuvre des cars suite à un incident. Il est décidé de mettre un cartouche précisant les heures d'interdiction pendant les jours de classe : 8h-9h / 16h-17h30.

AUTOC CAZ'
PIÈCES DÉTACHÉES D'OCCASION
Automobile & Utilitaire - Vente Véhicules Occasion - Pneus
Enlèvement d'Epaves - Dépannage - Remorquage
Z.A. Ferme de l'Isle - 28260 SAUSSAY - autoccaz28@orange.fr
02 37 41 89 09 - 06 71 04 01 53
www.autoccaz-28.fr



■ *Le Chalet des Aulnes*



Cette bâtisse sise dans les Aulnaies à SAUSSAY, à mi-chemin entre Ezy et Anet fut construite vers 1904/1905 par Monsieur et Madame Emile BOUDEVILLE, alors épiciers à EZY.

Ce pavillon, en partie estaminet, permettait aux promeneurs de se reposer et de se restaurer tout en buvant un petit vin de pays.

Les propriétaires étaient bien connus des gens de la vallée.

Le bord de l'Eure et la tranquillité des lieux amenaient beaucoup de visiteurs, et parmi eux, les membres du "Club de la Croix-Pageot d'Ezy".



Un dimanche, l'un de ceux-ci s'étonna que ce petit restaurant si bien situé n'eut encore aucun nom.

Ils décidèrent d'en délibérer sur le champ et c'est ainsi qu'ils proposèrent aux propriétaires celui de "Chalet des Aulnes", raison sociale approuvée sans hésitation.

L'endroit fut longtemps un lieu de détente et de bonheur de vivre, le plus joli coin d'ombre de la région.

Le Chalet des Aulnes est fermé depuis de longues années, mais il est toujours là pour nous rappeler de beaux souvenirs.

Annick DEBRAY

S.A.R.L. STRATER

TRAVAUX PUBLIC
TRANSPORT

LOCATION DE VÉHICULES
+ de 3T500

Tél. 02 37 65 97 49
Fax 02 37 41 79 86
Port. 06 08 93 42 64
y.charlemagne@strater.fr

Z.A. La Ferme de l'isle
28260 SAUSSAY



CENTRE AUTO SÉCURITÉ



CONTRÔLE
TECHNIQUE AUTO

Auto sécurité
50, rue d'Anet
28260 Saussay
02 37 62 22 00

Auto sécurité
32, rue Jules Cayaux
27220 St-André-de-l'Eure
02 32 32 44 69

Contrôle Technique Auto
19, route d'Ivry
27750 La Couture-Boussey
02 32 26 29 55



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
AMÉNAGEMENT URBAINS
VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

Agence de Nogent le Roi - Ferme de l'Isle
28260 SAUSSAY - 02 37 51 40 11

TAXI DANIEL

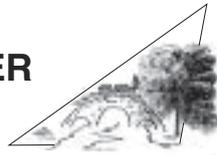
DA SILVA ROLO Daniel

Courses toutes distances
hôpitaux, gares, aéroports...

4, rue du Château - 28410 Bù
06 17 34 56 50
taxi-danielsr@laposte.net

Communes de stationnement Saussay n°1 - Sorel Moussel n°1





■ Une histoire de météorites

La météorite de L'AIGLE est une météorite chondrite ordinaire du groupe L6 tombée en 1803 entre L'Aigle et Glos-la-Ferrière dans le département de l'Orne en région Basse-Normandie.

« Mardi dernier, 6 floréal (26 avril 1803), entre une et deux heures de l'après-midi, nous fûmes étonnés par un roulement qui était semblable au tonnerre : nous sortîmes et fûmes surpris de voir l'atmosphère assez net, à quelques petits nuages près ; mais l'effarement fut bien autre chose, lorsqu'on apprit qu'il était tombé de ce nuage, des pierres très grosses et en grande quantité, parmi lesquelles il y en avait de dix, onze et jusqu'à dix-sept livres. Chacun dans le pays aurait aimé en posséder une ou un morceau, comme étant un objet de curiosité. Les plus grosses atterries si violemment, sont entrées dans la terre au moins à un pied de profondeur : elles sont noires extérieurement et grisâtres intérieurement : il semble qu'il y ait dedans une espèce de métal. »

Le ministre de l'Intérieur Jean-Antoine Chaptal désigne le jeune astronome Jean-Baptiste Biot pour enquêter à l'Aigle et dans la région, afin d'établir « les preuves morales et physiques de la chute de pierres du 6 floréal ». Jean-Baptiste Biot quitte Paris le 26 juin 1803 : accompagné par un guide, il enquête pendant plusieurs semaines dans la région de L'Aigle. Il rédige un rapport minutieux (première carte précise d'un champ de dispersion de météorites, analyse chimique de plusieurs échantillons de la pluie météoritique, recueil de témoignages) présenté le 18 juillet 1803 à l'Académie des Sciences de Paris qui marque le début réel des études scientifiques des météorites.

Jean-Baptiste Biot se rapproche à la suite de son rapport de la thèse de l'origine extra-terrestre des météorites avancée par le physicien allemand Chladni, mais il est partisan de l'origine volcanique lunaire des météorites.

Jean-Baptiste Biot y présente deux preuves :

- Preuve physique : chute soudaine de deux à trois mille pierres se ressemblant malgré leur champ de dispersion d'environ 10 kilomètres de long sur 4 de large et n'ayant aucun rapport avec le terrain sur lequel elles sont collectées.



Quatre météorites célèbres. De haut en bas et de gauche à droite : Ensisheim, L'Aigle, Tcheliabinsk et Draveil.

- Preuve morale : étude sociologique des témoignages concordants émanant de plus de vingt hameaux.

La majorité des fragments de la météorite de L'Aigle sont conservés au Muséum national d'histoire naturelle.

SAUSSAY

Dans le journal "L'ACTION" du vendredi 8 février 1985, Jean VICTORIEUX, notre concitoyen, raconte :

Grand-Père, ce jour-là, arriva avec un petit caillou dans la main et le fit sauter en l'air, devant moi, négligemment. Manifestement il cherchait à m'intriguer et je jouai le jeu « Qu'est-ce que vous tenez là grand-père ? » « Oh, me répondit-il, rien, presque rien, juste un petit morceau de ciel »... Et comme je marquais, là, un certain étonnement, Grand-Père ajouta : « Eh, c'est une météorite ! »

Il me raconta alors une page d'histoire locale tout à fait passionnante prouvant que les astronomes admirent - enfin - qu'il pouvait tomber des pierres du ciel, par une observation qu'ils firent, très exactement le 26 avril 1803, sur le plateau d'Eure, où pareil phénomène se produisit.

« Le 26 avril 1803, donc par une journée de printemps, bon nombre de personnes entendirent une explosion sourde et virent tomber, de la voûte céleste, des pierres. Ceux-ci ramassèrent plusieurs fragments pierreux dont certains accusaient un poids respectable : 10 kilos et plus... Gardes-champêtres et Maréchaussée consignèrent par écrit les témoignages, et l'Académie des Sciences, envoya Monsieur BIOT pour étudier plus sérieusement ce bombardement de météorites.

En 1824, pareille observation put à nouveau être faite : cette fois à la tombée de la nuit, ce qui provoqua une magnifique traînée lumineuse dans le ciel de la région.

Monsieur REVER fit à ce sujet une importante communication à la Société d'Agriculture, de Sciences et d'Art d'Evreux.

« Le météore était fort élevé quand on en vit subitement la lumière. Il paraissait composé de deux pièces dissemblables, disposées l'une au-dessus de l'autre ; celle d'en haut avait la forme d'un disque un peu plus grand que celui de la lune ; elle était entourée de rayons jaillissants donnant une lumière blanche et vive. La pièce inférieure ressemblait à une longue ampoule dont la panse très renflée était en bas : la lumière n'en était que phosphorescente... »

Quelques années avant ce vendredi 8 février 1985, un habitant de SAUSSAY, Monsieur DABIT avait ramassé dans un champ de la Commune, une importante météorite. (Photo du Journal de 1985 inexploitable)

Les deux événements sont-ils liés ?

Nous vous en raconterons davantage dans le prochain numéro de ce bulletin.

Annick DEBRAY



■ Activités et loisirs

Au cas où les coordonnées auraient changé, nous vous conseillons de contacter la Mairie de domiciliation de l'association

- **AERO-CLUB de VERNOUILLET** Tél. /Fax : 02.37.46.26.49
- **AEROBOXE AEROBIC FITNESS STRETCHING**
Maison d'OULINS C.S.L.O 02.37.41.78.12
06.87.52.64.24
- **AIKI-TAI-DO**
BROUE M. CLAIR 02.37.43.15.27
06.84.34.46.33
- **ARTS MARTIAUX CHINOIS**
IVRY-la-BATAILLE Renseignements 02.37.64.57.66
- **ATHLETISME**
EZY-sur-EURE M. LANGLOIS 02.32.36.47.27
- **BADMINGTON**
ANET - BU M. FROMENT 06.07.38.69.26
- **BASKET**
EZY - CROTH WETZLER J.C. 06.09.57.55.98
- **BOXE FRANCAISE - SAVATE**
Maison d'OULINS Renseignements 08.71.40.34.52
- **CANOE**
ANET (Chemin du Roy) 06.16.89.31.25
- **CHEVAUX - PONEYS** (équitation, dressage)
SAUSSAY Ride for emotion 02.37.41.73.91
SOREL-MOUSSEL Les Vieilles Ventes 02.37.41.82.87
Les écuries de la Folie 02.37.41.77.62
Les écuries de Vulcain 08.99.82.16.84
- **PROMENADES - LOCATIONS ROULOTTES**
BU L'avaloir 02.37.82.13.85
- **CHASSE**
SAUSSAY Association des chasseurs
de Saussay
M. DESJARDINS Philippe
- **COURSE A PIEDS**
GUAINVILLE M. ALAVOINE 02.37.64.09.38
- **DANSE CLASSIQUE ENFANTS**
ANET Cent. Culturel Mme NANIN 02.37.41.96.90
EZY-sur-EURE A Petits Pas 02.37.64.71.72
- **DANSE CLASSIQUE + CLAQUETTES**

- EZY-sur-EURE A Petits Pas 02.37.64.71.72
- **DANSE CREOLE**
Maison d'OULINS C.S.L.O 08.71.40.34.52
- **DANSE DE SALON** (rock, valse, tango, cha-cha-cha, samba, ...)
LA COUTURE-BOUSSEY A.L.E.C 06.03.88.40.33
ST LUBIN de la HAYE Le Diaphragme 02.37.65.91.98
- **DANSE COUNTRY**
EZY-sur-EURE CROTH COUNTRY 02.37.64.57.64
06.79.08.15.05
- **DANSE FOLKLORIQUE** Les Pierrots de la Vallée 06.17.85.05.65
GARNNES-sur-Eure Association 06.73.59.22.80
- **DANSE FOLK**
ROUVRES Rouvr'Et Vous 09.77.75.68.99
- **MODERN'JAZZ**
EZY-sur-EURE A Petits Pas 02.37.64.71.72
- **ESCRIME MARTIALE MEDIEVALE**
BU M. PROTHIN 02.37.82.14.76
- **FOOTBALL**
ANET (A.S.A) Stade d'ANET 02.37.41.40.41
Inscription 06 12 70 89 41 - 06 84 57 65 45
EZY-sur-EURE M. ROLLIN Cédric 06.22.60.13.95
- **FOOT EN SALLE**
EZY-sur-EURE M. FERREIRA 06.15.51.80.24
- **GOLF**
LA CHAUSSEE-D'IVRY 02.37.63.06.30
- **GYMNASTIQUE**
ANET - LPAP (Sylv'Anet) 06.64.68.86.84
Gym au sol, poutre, ballon, cerceau, ruban...
2 à 4 ans / 4 à 6 ans / 7 et plus
- Fondation Texier Gallas : 02.37.41.91.15
- La Détente Mme RIBEIRO 06.14.60.57.51
- A Petits Pas (Adultes et Ados) 02.37.64.71.72
- GALIPETTE (2 à 6 et 7 ans et +)
ISABELLE Iebeau 02.37.64.76.05
EZY-sur-EURE
- **JUDO**
ANET (Gymnase) Judo Alliance 27 (CCN Ezy, la Couture, Anet)
(judo, jujitsu, kikido, taïso à partir de 6 ans)
Renseignements 06.81.42.04.75
- **KARATE**
Athlétique Club Laïque Anetais M. DEHON 06.82.91.90.58
- **KARATE/DOJO :**
BU Mme PROTHIN 02.37.82.14.76

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

SAS SADEF
ZAC du Débucher - Rue des Oliviers
28260 ANET

Téléphone 02 37 62 51 10

Télécopie 02 37 62 21 23

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 19h



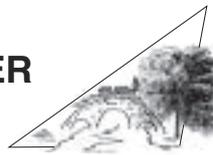
FRINGARD Jean-Loup

Agent Renault et Dacia



Mécanique - Carrosserie
Peinture, pare-brise, etc.

ETS Anet Auto Technique
ZA Route d'Oulins - 28260 ANET - FRANCE
Tél. +33(0)2 37 41 90 51 - Fax +33(0)2 37 41 60 96
jean-lou.fringard.dreux02@reseau.renault.fr



■ Activités et loisirs

• MAJORETTES

EZY-sur-EURE Mme ANGUIGNAC 02.37.64.73.33
IVRY-la-BATAILLE Mme ANGST 06.99.13.89.23

• MARCHÉ

EZY-sur-EURE - Bon'Eure de Vivre 06.71.34.48.02
(Découverte du patrimoine naturel)

ROUVRES - La Détente 06.14.60.57.51
Rouvr'Et Vous 09.77.75.68.99

• PISCINE

VERNOUILLET 02.37.62.80.65
PACY-sur-EURE (27) 08.99.10.41.86
HOUDAN (78) 08.99.86.81.06

• PECHE (Société)

La Gaule Fraternelle M. POREE 06.64.09.59.45

• PETANQUE

ANET - La Boule joyeuse : M. DESMOUSSEAUX 02.37.64.75.13
06.15.22.78.37

• PLONGEE SOUS-MARINE

MANTES-LA-JOLIE M. GERVAIS 06.62.59.40.70

• POTERIE

Maison d'OULINS C.S.L.O 06.21.65.59.09

• ROLLER

Piste à disposition Rue du Dr Andrieu (Au-dessus de la Fondation Texier Gallas)

• RUGBY

Sylvie FLEURISSON 02.37.82.16.48
Catherine HENRY 02.37.82.19.42
Christian GUERRA 02.37.82.13.05

• SQUASH

CHERISY Christophe PELLETIER 02.37.50.02.46

• TENNIS

ANET (ALTA) Mme DUBREU 06.14.42.74.40
EZY-sur-EURE Mme MROZINSKI 02.37.64.72.05

• TENNIS DE TABLE :

CROTH - EZY-sur-EURE Renseignements 06.25.63.40.67
GUAINVILLE M. TELLIER 02.32.36.54.36

• TIR A L'ARC :

Renseignements 02.37.41.61.55

• VELO

ANET VELO CLUB M. VERCELLINO 02.37.41.82.47
BU M. GIRARD 02.37.82.13.74
BONCOURT Laurent ALCOUFFE 02.37.41.40.19
Claude OUALLE 02.37.41.46.21
IVRY-la-BATAILLE Club Cyclotouriste
M. FERRY Maurice 02.37.51.26.84
M. RIBAUT J-Pierre 02.37.48.47.19

• VOLLEY-BALL

GYMN.EZY/EURE M. LEFORTIER 02.32.26.98.58

• YOGA

SAUSSAY, BERCHERES sur VESGRE, CHERISY
Mme DELAISSE 06.15.17.01.68
Nicole AGUILLON 02.37.41.97.63

• BRIDGE :

ANET Fondation Texier Gallas
Renseignements : 02.37.41.98.80
<http://anetbridgeclub.free.fr>

• BIBLIOTHEQUE :

SAUSSAY Gratuit
Mercredi 14h à 15h30
Samedi 10h à 11h30

• CULTUREL :

ANET Amis d'Anet - Hier et Aujourd'hui
8, rue Désiré Roussel

• CINEMA :

ANET Rue Désiré Roussel
Vendredi et samedi à 21h
Programme sur Répondeur 02.37.41.48.00

• ATELIERS D'ART

SERVILLE Cours pour enfants de 8 à 15 ans : dessin, pastel,
peinture, collage, linogravure, modelage
Cours pour adolescents et adultes : apprentis
sage, confirmation techniques fusain, crayon,
sanguine, gouache, acrylique, huile, aquarelle,
monotype, gravure...
Mme Sylvie CAPTAIN-SASS 06.08.70.67.34
ou 02.37.43.23.12

• A.F.D.A.R

SERVILLE (programmes en Mairie de Serville)
Divers ateliers, sorties, jeux, lectures...
Mme LEFEU 02.37.43.29.41

• ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES

SERVILLE Dessin, peinture, sculpture
Association TRACE 02.37.43.25.36

• ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE

ANET Grains de Soleil
Fondation Texier Gallas
grainsdesoleil.28@gmail.com

• COURS D'AQUARELLE, PEINTURE, DESSIN

ANET Amis Atelier - Fondation Texier Gallas
M. VAILLANT avant 9h et après 18h 02.37.42.17.34

• POTERIE, SCULPTURE, ARTS PLASTIQUES

EZY-sur-EURE L'ez'Arts 02.37.41.83.63
Mme LETHIEC 06.11.13.32.68

• SCRAPOTIN

EZY-sur-EURE Scrapbooking (création originale d'album photo)
Mme ROULET 02.37.64.62.10

• INFORMATIQUE

CROTH Club Micro Val d'Eure (Mairie)
M. GALLEY 02.37.64.78.60

• MUSIQUE

COUDRES Ecoles de musique « La Chacoulienne » (mairie)
Eveil Musical (3 à 5 ans), solfège, flûte à bec,
piano, trompette d'harmonie, clarinette, flûte
traversière, batterie, percussions, guitare,
saxophone. 02.32.37.34.79

LA COUTURE-BOUSSEY Mercredi 10h à 19h 02.32.36.35.05
ECOLE DE BU M. GAUTIER 02.37.82.15.54

• CHORALES

BU Les Sept Clés Mme FOISON 02.37.82.12.95
IVRY-la-BATAILLE Ensemble vocal - Mme LANG 02.37.64.53.82
LA COUTURE-BOUSSEY Do Mi Si La Couture 06.77.89.91.45.

• ACCORDEON

Yannick LEBRETON 06.14.17.39.97

• FANFARE

BU M.CARLIN 02.37.82.18.05

• GUITARE

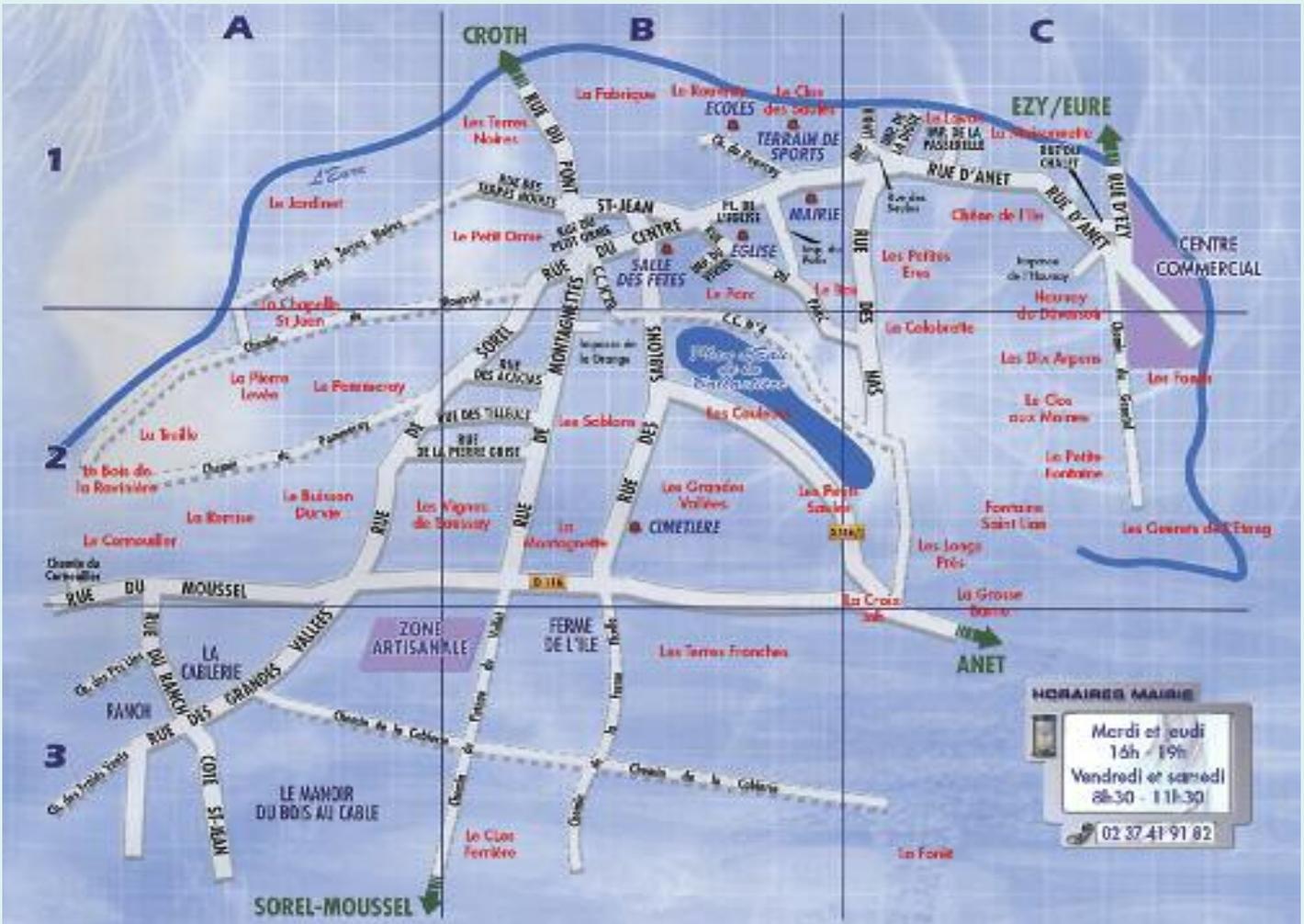
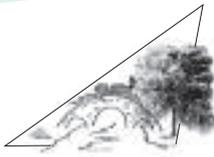
M. LERISSET 02.37.82.14.17

• PHOTOGRAPHIE

ANET 3A M. DAUTANCOURT 02.37.41.99.69

• THEATRE

ANET Centre Culturel M.DUCCELLIER 02.37.41.41.90
EZY-sur-EURE Compagnie Théâtrale
de M.LAMPION 02.37.64.66.85
SAUSSAY Mme DAUMY 07.70.73.16.35



ACACIAS rue des B2
 ANET rue d' C1-C2
 CABLERIE chemin de la A3-B3-C3
 CENTRE rue du B1
 CHALET rue du C1
 CORNOUILLER chemin du A2
 DIGUE impasse de la C1
 EGLISE place de l' B1
 EZY rue d' C1
 FERME FICELLE chemin de la B2-B3
 FROIDS VENTS chemin des A3
 GENETEL chemin du C1-C2
 GRANGE impasse de la B2
 GRANDES VALLÉES rue des A2-A3
 HAS rue des C1-C2

HAUNAY impasse de l' C1
 LAVOIR impasse du C1
 MOUSSEL chemin du A2-A1-B1
 MOUSSEL rue du A2
 PASSERELLE impasse de la C1
 PATIS impasse du B1
 PARC rue du B1-B2-C2
 PETITS LINS chemin des A3
 PIERRE GRISE rue de la A2-B2
 POMMERAY chemin du A2
 PONT-SAINT-JEAN rue du B1
 POTEAU DU VALLOT chemin du A3-B3-B2
 RANCH rue du A2-B2
 ROUVRAY chemin du B1
 SABLONS rue des B1-B2

SAINT-JEAN côte A3
 SAULES rue des C1
 SOREL rue de A2-B2-C2-C3
 TERRES NOIRES chemin des A2-A1-B1
 TERRES NOIRES rue des B1
 TILLEULS rue des A2-B2

LIEUX PUBLICS

MAIRIE B1
 CIMETIÈRE B2
 ÉCOLE B1
 ÉGLISE B1
 SALLE COMMUNALE B1
 TERRAIN DE SPORTS B1

Votre hypermarché :
un monde
de choix aux
meilleurs prix !!!



Horaires d'ouvertures Hypermarché Du lundi au samedi de 9h à 19h30, Le vendredi de 9h à 20h, Le dimanche de 9h à 12h30.

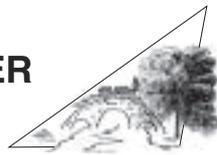
E.Leclerc **ANET**
ZAC LE DEBUCHER

Moins cher, plus près !

Votre
Jardinerie
E-Leclerc



Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h
OUVERT TOUTS LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
De 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h



■ La Croix Job

La Croix Job



Jadis, c'était une vieille croix de bois, abritée par un acacia sur la route de St-Roch, à la bifurcation du chemin de Saussay.

Elle porte le nom du premier propriétaire du champ.

Démolie en 1902, puis deux fois en 1903, on la remplacera par une croix de fonte, sur stèle de pierre.

Bulletin municipal n°23 de janvier 2012



En 2015, suite à un accident de la circulation, la croix a de nouveau été détruite et refabriquée à l'identique.

BigMat

Matériaux et conseils pour vivre mieux

Ets GUILLOT SA

ZAC de Coutumel

27530 EYZY SUR EURE

Tél : 02 37 64 67 30

Fax : 02 37 64 66 50

Email : contact@guillotetcie.fr

**EXPOSITION
EXTÉRIEURE**

GROS ŒUVRE

BOIS

ISOLATION

COUVERTURE

CARRELAGES

OUTILLAGE

ENVIRONNEMENT

Michel ALBERT

VIDANGES FOSSES SEPTIQUES

BACS DÉGRAISSEURS

CUVES À FUEL

27220 St Laurent des Bois

Tél./Fax 02 32 37 51 63 - Port. 0 612 555 112

COFELY INEO

GDF SUEZ

INEO RESEAUX CENTRE

7 Av. de la Liberté

28500 VERNOUILLET

Tél : 02 37 46 41 37

ECLAIRAGE PUBLIC

TERRASSEMENT

RESEAUX EXTERIEURS

MOBILITE URBAINE



AGENCE EURE-ET-LOIR
28500 VERNOUILLET

www.lyonnaise-des-eaux.fr



■ Etat civil



NAISSANCES

- 20/08/15 Pauline RELANDEAU
 25/09/15 Lenny HENRY
 13/10/15 Liam TÉRENDIJ GROS
 18/11/15 Théo LEFRANCOIS
 08/11/15 Léo OCANA
 31/12/15 Agathe JAFFRY



MARIAGES

- 27/06/15 Philippe GARCIA et
 Chantal COFFIN
 29/08/15 Ghislain LEONARD DE JUVIGNY et
 Juliette SAINCY
 04/09/15 Matthieu HARDIAGON
 et Julie DEBERT
 31/10/15 Jérôme HOURSON et
 Joël LAURENT



DÉCÈS

- 02/02/15 Simonne CATHERINE veuve GARCIA
 19/04/15 Claudine MERCIER épouse DE BUZELET
 16/05/15 Jacques DUBRUNFAUT
 26/08/15 Solange BLONDEAU veuve STUVAL
 01/09/15 Andrée LECOURSONNOIS épouse HUET

TRAVAUX DE TERRASSEMENT
 ASSAINISSEMENTS - VOIRIES
 TRAITEMENT DES EAUX USÉES
 RÉSEAUX DIVERS
 DÉMOLITIONS



02 37 64 32 04

74, rue des Moulins - 28260 LA CHAUSSÉE-D'IVRY
 sarl.sclep@orange.fr

ELECTROMENAGER - TV - HI-FI - VIDEO

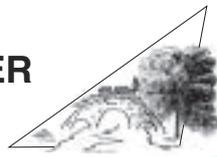
S.A.R.L. LEBRUN-MARIE



Electricité générale
 Chauffage électrique
 Eclairage public



55, rue du Chanoine Boulogne - 27220 SAINT ANDRE DE L'EURE
 Tél. **02 32 37 32 29** - Fax 02 32 37 23 18
 Email : lebrun.marie009@orange.fr



■ ADRESSES UTILES

PHARMACIENS

Anet

Mme DALDOSS : 02 37 41 90 10
M. COLSON : 02 37 41 46 10

Ezy-sur-Eure

Mr LEPORTIER : 02 37 62 23 90

Ivry-la-Bataille

Mme DELAPORTE : 02 32 36 40 34

MÉDECINS

Anet

Dr MARIE : 02 37 41 90 17
Dr BORDET : 02 37 41 90 17
Dr FORET : 02 37 41 90 17
Dr ROUGERON : 02 37 41 41 46
Dr CHEVALIER : 02 37 41 41 46
Dr SCHUMANN : 02 37 41 41 46

Ezy-sur-Eure

Dr JOUVEAU DU BREUIL : 02 37 64 60 66
Dr DUPAYRAT : 02 37 64 66 53

Ivry-la-Bataille

Dr BARBARAY : 02 32 36 40 26
Dr POISSON : 02 32 36 40 26
Dr PERTEL : 02 32 36 40 26
Dr LHASBELLAOUI : 02 32 26 05 13
Dr SAPIN : 02 32 26 05 13

Garennes-sur-Eure

Dr LAMBERT : 02 32 36 52 72

DENTISTES

Anet

M. CERINO : 02 37 41 44 73
M. MARKOVIC : 02 37 41 40 31

Ezy-sur-Eure

M. LUCE : 02 37 64 74 94

Ivry-la-Bataille

M. MARTIN : 02 32 36 41 53
M. BEAUJOUR : 02 32 36 42 11

INFIRMIERES

Anet

Mme DEVOS : 02 37 41 97 36
Mme LAFLAQUIERE : 02 37 48 45 53
Mme CASAL : 02 37 48 45 53
Mme DE ALMEIDA : 02 37 64 53 09

Ezy-sur-Eure

Cabinet infirmier : 02 37 64 72 82

Croth

Mme VAUTIER : 02 37 41 76 83

LABORATOIRE D'ANALYSES

Ezy-sur-Eure

Bio Eure Seine : 02 37 64 60 51

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTE

Anet

M. ARLOT : 02 37 41 41 41
M. THOMAS : 06 58 22 86 20
Mme LOZAI : 06 58 22 86 20

Ezy-sur-Eure

Mme HOUDAYER (ostéopathe) : 06 95 05 16 18
M. TRISTANT : 02 37 62 27 60

Ivry-la-Bataille

M. GUILLOT (ostéopathe) : 07 86 78 78 79

ORTHOPHONISTES

Anet

Mmes LE NESTOUR et FADEUILHE : 02 37 41 47 80

Ivry-la-Bataille

Mme DUROS : 02 32 36 56 41
Mme LEPRAT : 02 32 07 05 47

PEDICURES PODOLOGUES

Anet

Melle LEMOIS : 02 37 41 48 91
Mme MOUË : 02 37 62 20 12

Ezy-sur-Eure

Melle FORTEAU : 02 37 64 65 24

Ivry-la-Bataille

Mme BOURDONNAY-RIBault : 02 32 36 69 90

PSYCHOLOGUES

Ezy-sur-Eure

Mme PARQUET : 02 37 64 61 45

VÉTÉRINAIRE

Anet

Clinique du Cerf : 02 37 62 55 55

**En dehors des heures ouvrables,
en cas d'urgence,
s'adresser au Samu : 15**



■ COORDONNÉES DES ADMINISTRATIONS

■ MAIRIE

Courriel : comunedesaussay@wanadoo.fr

Site Internet : www.saussay.fr

Tél : 02 37 41 91 82 - Fax : 02 37 41 61 14

Ouverture de la Mairie :

Mardi et Jeudi de 16h à 19h

Vendredi et Samedi de 8h30 à 11h30

Maire : M. Patrick GOURDES
Le vendredi de 10h30 à 11h30 (sur R.V.)

1^{er} Adjoint : M. Jean-Jacques JOURDAINNE
Le jeudi de 18h à 19h (sur R.V.)

2^{ème} Adjoint : Mme Martine LE BRIS
Le samedi de 10h30 à 11h30 (sur R.V.)

3^{ème} Adjoint : Mme Yvonne LE BRAS
Le mardi de 18h à 19h (sur R.V.)

■ PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat de Mairie : Mme MARCOU
Mlle CAHARD

Agents d'entretien : M. DETOUR
M. LE BIHAN
M. BONNEFOY (remplaçant)

Ecoles maternelles et cantine :

Mme COLASSE

Melle MARGEOT

Cantine : Mme PERCHERON

Mme PIVIN

Mme TAQUET

Mme TEXEIRA

■ ÉCOLES

Regroupement pédagogique SOREL-SAUSSAY

Président : M. Norbert MAITRE, Maire de SOREL

Cantine scolaire :

Mairie de Saussay : 02 37 41 91 82

Pendant les horaires de cantine : 02 37 41 99 26

Ecoles de SAUSSAY :

Directrice : Mme FRANÇOIS : 02 37 41 44 01

Classes maternelles : 02 37 41 44 01

Classes primaires : 02 37 41 93 50

Garderie : 02 37 62 21 68

■ AGGLO DU PAYS DE DREUX

4, rue de Chateaudun - 28109 DREUX - Tél. 02 37 64 82 00
ACCUEIL DE PROXIMITÉ

7, rue de la Vesgre - 28260 ANET - Tél. 02 37 62 22 48

■ OFFICE DE TOURISME

Accueil et siège : 9 cour de l'Hôtel-Dieux - 28100 Dreux
Tél. : 02 37 46 01 73. Site : www.ot-dreux.fr

Bureau Anet : 8 rue Delacroix. Tél. : 02 37 41 49 09

■ CPAM

7 rue des Capucins - 28100 DREUX - Tél. : 08 20 90 41 01
Tout courrier doit être adressé au

11 rue du Dr André Haye - 28034 CHARTRES Cedex

■ TRÉSOR PUBLIC

36 rue Hubert Baraine - 28260 ANET - Tél. : 02 37 41 91 19

■ LA POSTE

45 rue de Diane de Poitiers - 28260 ANET - Tél. : 3631

■ SERVICE DES EAUX

Mairie de SAUSSAY

■ C.A.F.

10 rue Charles Victor Garola - B.P. 29
28025 CHARTRES Cedex - Tél. : 08 10 25 28 10
Antenne CAF : 7 rue Henri Dunant à DREUX

■ PERMANENCES

- Assistante sociale : Tél. : 02 37 65 82 64
Assistante sociale + 60 ans - Espace infos senior
Tél. : 02 37 23 60 28

- PMI Anet (jeudi 9h à 11h sans R.V.)
1 place Texier Gallas (ancienne maison de retraite)
28260 Anet - Tél. : 02 37 62 20 62

- Consultations infantiles sur R.V. Tél. : 02 37 65 82 66
- CRAM (retraite) 7 rue Henri Dunant - 28100 Dreux
- CICAS (retraite complémentaire) Tél. : 08 20 20 07 01

■ PRESBYTÈRE

Rue Diane de Poitiers - 28260 Anet Tél. : 02 37 41 90 56

■ GENDARMERIE

35 rue Hubert Baraine - 28260 ANET
Tél. : le 17 ou 02 37 62 59 90

■ SERVICE INCENDIE ET SECOURS

Tél. : le 18 ou 112
ou 02 37 41 94 16 - Lieutenant : Laurent COPLEUTRE

■ SAMU

15